CONDITIONS :

DIX PIASTRES PAR AN—payable six mois d'avance. Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

A LOUER.

La belle maison connue sous le nom de HOTEL DU LAC située à l'embouchure du Bayou St. Jean, sur le site élevé de l'ancien port, incontestablement la situation la plus agréable des bords du lac. Les améliorations récentes des routes des deux côtés du Bayou donnent l'assurance que les améliorations ne seront pas interrompues.

Le mobilier peut être pris à une raisonnable évaluation et les conditions seront libérales.

Pour une personne active et industrieuse il s'offre rarement d'aussi belle occasion d'employer son capital. On peut prendre possession de suite. Pour plus de renseignements, s'adresser à

may 29 — B. BOOTH & Co.

A LOUER.

Le beau MAGASIN à 3 étages que MM. Guillie & Guillot viennent de bâtir dans la rue Jefferson, à côté de celui de M. Hermann; s'adresser à M. [illegible], pharmacien, rue de Chartres, presqu'en face de la rue Jefferson. 17 mai—3.

A LOUER.

Pour entrer de suite en possession, une MAISON en briques à deux étages, rue Foucher, entre Julie et St. Joseph, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH,

7 mai — rue de la Nouvelle Levée, No. 15.

A LOUER.—Le premier étage de la Maison No. 51, rue Toulouse. Aussi, la Maison à étage No. 55, située dans la même rue. Pour plus amples renseignements, s'adresser au No. 11, rue St. Louis.

15 mai

AVIS.—La société qui existait entre feu Bernard Duchamp et le soussigné sous la raison de Kennedy & Duchamp, est dissoute. Toutes personnes qui pourraient devoir à la dite société, sont priées de solder leurs comptes dans le plus bref délai entre les mains de M. Gaston Bertus, qui est dûment autorisé à percevoir tout ce qui pourrait être dû. Et toutes personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la dite raison de commerce, sont invitées à presenter leurs comptes, pour être soldés.

6 mai — DUNCAN KENNEDY.

LES soussignés ont ce jour formé une société, sous la raison de *Kennedy Durel & Co.*

DUNCAN KENNEDY,
M. VALCOUR DUREL,
6 mai — GASTON BERTUS.

A VENDRE.—La pirogue MARIA, de dix tonneaux 92 pouces, avec ses agrés et apparaux généralement quelconques, et une chaine en fer : cette embarcation est très commode pour le cabotage du fleuve. Pour les conditions, s'adresser à

2 mai — BLANC & BRUGUIER.

LES soussignés viennent de recevoir des Natchitoches 33 caisses de TABAC, en carottes de premier choix chaque caisse contient 6 carottes de 10 livres, ou 12 carottes de 5 livres. Ils vendront ce parti de tabac en totalité ou par caisse, aux consommateurs.

24 avril — DU BERTRAND & LEGENDRE.

EN débarquement du navire Jeune Gabrielle, de Bordeaux, et à vendre par P. Lafaye, à son magasin, rue Royale, No. 117, et chez MM. Dufour et Desbois, vis-à-vis le café de la Bourse, rue de Chartres.

Vins rouge en barriques Ste. Emilion, Canon Pomérol et Médoc des années 1822, 1825, 1827 et 1831; et d'autres antérieures, vins en caisse rouge, des mêmes crûs et même année—ainsi que des vins blancs doux de Bergerac, 1819; et de Grave Barsac 1825, Muscat, &c., le tous à des prix modérés—également quelques milliers de sangsues de Hongrie 1er. choix.

17 mai — P. LAFAYE.

UN français, âgé de 36 ans, qui a passé quinze ans dans les affaires à Paris, et tout récemment trois ans à New-York, désire trouver un emploi dans quelque maison de commerce soit ici soit même au Mexique. Il est capable de diriger une bonne correspondance française, ou tout autre partie commerciale d'un comptoir. Il lit facilement l'anglais et peut le parler et l'écrire au besoin. Il donnera les renseignemens les plus satisfaisants auprès des premières maisons de cette ville.

Adresser quelques mots à P. M. au bureau de la Poste, boîte No. 8. 9 mai—[illegible]

$10 DE RECOMPENSE.

POUR quiconque arrêtera et conduira à la geôle, une CAROLINE, âgée de 40 ans, (dit. R. Gouget, nommée coiffeuse,) elle est bien faite, elle parle le français et l'anglais, on dit l'avoir vu au faubourg d'en haut où elle se fait passer pour libre, (sous le nom de Mlle. Caroline la coiffeuse.

Tous les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas la recevoir à bord sous les peines de la loi. 19 av—1m.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Cécile, les marchandises suivantes, des meilleures manufactures du nord, savoir :

Bottines pour dames, en peau et en prunelle, brodequins en peau de daim tanné, souliers et escarpins très fins à boucles, en peau de veau, qu'il vendra à des prix modérés.

J. G. ARRAIZA,

22 av — rue Condé et Dumaine.

SANGSUES A VENDRE, à la pharmacie de F. ORIOL & Co.

13 avril — encoignure des rues Condé et Dumaine.

AU BAZAR DE PARFUMS,

RUE ROYALE, NO. 229.

LA saison actuelle étant la plus propice pour l'emploi de certains Cosmétiques de toilette que l'on trouve dans le magasin ci-dessus, le soussigné se permet quelques observations sur l'usage à faire des articles suivans :

A l'approche des chaleurs la chevelure des dames, fatiguée par le tiraillement qu'elle a éprouvée par les coiffures de l'hiver, nécessite un soin particulier.

Le savon liquide au jaune d'œuf, est très nécessaire pour nettoyer la tête et disposer les cheveux à recevoir les corps gras, tels que pommade, huile, crême &c, qui tous ont plus ou moins la propriété de les faire croître, en prévenir la chute, les rendre souples et les lisser.

On se trouvera fort bien de l'usage de l'huile florale de Faisy, do de macassar de Rowland, do d'ours clarifiée, inodore ou parfumée, de la pommade à la moëlle de bœuf, do à la graisse d'ours, do de macassar, do des Francs, phyotrix de Goeland, batons de pommade cosmétique, &c.

Pour le teint on fera usage de la *Cold Cream* ou crême de limaçons ; crême de *Perse, qualité supérieure*; do de concombres; poudre très fraiche; fécule, ou poudre de patates; crême de rose; blanc de perle ; rouge surfin, en pots, en feuilles ou en vinaigre ; lait de rose, &c.

Savons de toilette à toutes les odeurs, en tablettes, en boules, en poudre, en essence et en crême; pâte d'amandes liquide ou en poudre, pour blanchir la peau ; la célèbre crême de savon d'amandes amères, de Demarson, toujours *fraiche et très odorante*, si réputée pour adoucir la peau.

Pour la bouche : Eau balsamique et poudre de Demarson, poudre de Ceilan, corail et opiat très frais.

Essences très fines et à toutes les odeurs, pour le mouchoir, entr'autres celle si renommée appelée Caprice de Valérie; eau-de-vie de Lavande double et ambrée, eau des Alpes; do de Cologne de toutes qualités, jusqu'au double extrait de Demarson, et le No. 24 de Marie Farina; eau de fleurs d'oranger do de rose, &c.

N. B.—Tout le monde connait les qualités précieuses qu'acquièrent les cordiaux en vieillissant, les personnes qui désireraient se procurer de très vieilles eaux Régénératrice, do d'Urban, do des Carmes, do des Alpes, do des Montagnes Françaises, de Cologne, &c. en trouveront que l'on peut leur garantir avoir 15 ans de flacon.

Très bonne vanille, à la livre ou à l'once, pour faire les glaces; fabrique de moutarde créole et autres, vinaigre de l'Estragon, &c. 11 avril — J. EWEN.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MME. FESSARD accoucheuse de Paris, a l'honneur de prévenir les dames qui voudront bien lui accorder leur confiance que sa demeure est maintenant rue St. Anne, No. 122, entre Bourbon et Dauphine. 24 av

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS.

LE soussigné vient de recevoir de Philadelphie quelques centaines de paires de bottes, souliers et brodequins qui seront vendues à 25 pour 100 meilleur marché qu'on ne peut les trouver dans aucun magasin de cette ville, par douzaines ou paires. Les acheteurs sont engagés à se rendre au magasin du soussigné,

J. C. AYERS.

Rue de la vieille Levée, No. 40, près des Magasins bleus. 9 mai.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.—Les soussignés agents de la scie-à-vapeur à Pearington, se chargeront de toutes les commandes qu'on leur fera pour des planches de cypre, qu'ils délivreront, soit sur le bassin du chemin à coulisses, avec promptitude et à aussi bon compte qu'on pourrait les obtenir en ville ou dans les [illegible].

TOURNE & BECKWITH.

Nouvelle Levée, No. 15

[illegible]RE pour cause de départ—2 caisses ghingham, [illegible] contil gris; 1 caisse serrures damas[illegible] artificielles; 1 caisse soie à coudre; 1 [illegible] mouchoirs de batiste; 1 caisse chemi[illegible]lls et fichus hernanis, 1 caisse [illegible] fruits à l'eau-de-vie; Cham[illegible] Nicolet et Co. ou au ma[illegible] 7 mai.

[illegible] débarquement du ba[illegible] vendre par [illegible] Nlle. Levée

VENTES PAR LE MARSHAL.

L. C. Hutchinson agent de Isaac T. Preston *vs.* James Hondley, L. C. Hutchinson agent de T. W. Carsten *vs.* le même, James Wright *vs.* le même.

EN vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente mardi, 14 juin, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, un cheval alezan, saisis dans l'affaire ci-dessus.

3 juin — L. DAUNOY, marshal.

R. Bonnaugh vs. R. Sawyer.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. Smith juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans j'exposerai en vente, samedi, 15 juin à 5 heures, P. M. les meubles meublants le café dans la rue Tchoupitoulas, No. 122, saisis dans l'affaire ci-dessus.

3 juin — L. DAUNOY, marshal.

R H Brunel & Co. vs. Peter Mott.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. Wm Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi, 2 juillet, à midi, à la Bourse, un Lot de Terre situé dans la rue Hunter, entre celles de Tchoupitoulas et de la Nouvelle Levée, faubourg Lacourse, ayant 83 pieds de face sur 40, plus ou moins, de profondeur, avec les améliorations qui s'y trouvent.

1er juin — L. DAUNOY, marshal

Mme. Taylor *vs.* M. Isaacks.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, jeudi, 13 juin, à 5 heures, au Principal, 4 matelas, 2 matelats en plume, 1 lot de couvertures, une malle et le contenu, saisis dans la demande ci-dessus.

31 mai — L. DAUNOY, marshal.

Gilbert Vance *vs.* P. Coffax.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi, 10 juin, à 5 heures, au Principal, divers articles d'épicerie, consistant en tonneaux l'appareil avec le contenu, une quantité de cornichon, du tabac, des boites contenant du thé, une quantité de barils vides, des cigarres, des bouteilles vides, des ballances, des ballais, un pupitre, &c., saisis dans l'affaire ci-dessus.

24 mai — L. DAUNOY, marshal.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Charles Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, le mardi 18 juin, à midi, à la Bourse Hewlett, l'esclave nommée *Maria*, saisie à la poursuite de W. G. Thompson et M. Bernard.

18 mai — L. DAUNOY, marshal

N. Norton contre Thos. Barrow, Dame Bayton contre le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente mercredi, 12 juin prochain, à midi, au café de Hewlett, un nègre nommé Peter, saisi dans la demande ci-dessus.

11 mai — L. DAUNOY, marshal.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—29 mai 1833—*Paul Lord contre ses créanciers*—Sur lecture et enrégistrement de la pétition de F. Myèvre, syndic des créanciers de l'insolvable, et du tableau de distribution des fonds qui se trouvent entre ses mains—il est ordonné par la cour que tous ceux y intéressés aient à déduire d'ici au lundi 10 juin, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait pas homologué et l'argent distribué en conséquence, et le dit syndic déchargé de sa responsabilité.

Par ordre de la cour.

30 mai—3 — F. BUISSON, député greffier

A VENDRE A L'AMIABLE.

UNE HABITATION de 8 arpens de face, située en la paroisse d'Iberville, rive droit du fleuve, bornée dans sa partie supérieure par le bayou Gozelo, et dans sa partie inférieure par Mr. Julien Cammaux, ayant, avec la double concession, une superficie d'à peu près 620 arpens susceptibles d'être mis en culture. Il y a sur cette habitation, deux maisons logeables; deux magasins de 44 pieds sur 46, édifices sur dez en briques, entourés en planches, couverts en bardeaux et peintures, et divisées en dix appartemens, dont l'un contient un moulin à gru [illegible]; six cabanes à nègres, doubles, bâties sur soles avec cheminées en briques, entourés en planches, couverts en bardaux et peinturés; Une sucrerie se composant d'un moulin de 46 pieds sur 36 de large; avec machine à vapeur du premier ordre, à laquelle est adaptée un moulin à gru. La sucrerie, proprement dite, est de 72 pieds sur 36 de large; il s'y trouve un équipage neuf; elle est calculée pour en contenir un autre; deux purgeries chacune de 50 pieds de long sur 33, le tout en briques.—Tous les édifices sus mentionnés à l'exception des deux maisons, ont été bâtis l'année dernière.

La récolte est de 130 arpens de cannes, et la plantation de maïs est suffisante pour les besoins de l'habitation.

2°. VINGT ESCLAVES de prix, qui seront vendus ensembles avec l'habitation, et dont suivent les noms et qualités :

Barney, âgé de 24 ans, bon scieur de long, excellent pioche, pelle et hâche.

Washington, âgé de 29 ans, bon charretier, laboureur,

Jerry, âgé de 19 ans, bon charretier, excellente pioche et hâche.

Nelson, de 21 ans, bon pioche, pelle et hâche, et un peu rostier

Williams, de 25 ans, bonne pioche et bonne hâche,

Henry, de 25 ans, charretier, laboureur, bonne pioche, pelle et hâche.

Reuben, de 24 ans, scieur de long, charretier, bonne pioche et bonne hâche.

Jerry, de 23 ans, laboureur, piocheur, bûcheur, bon pioche et chauffeur à la machine à vapeur.

Stephen, de 20 ans, charretier, laboureur, bonne pioche et bonne hâche,

Emanuel, de 19 ans, charretier, laboureur, bonne pioche et bonne hâche.

Gill, de 26 ans, briquetier, bonne pioche et hâche,

David, de 23 ans, bonne pioche, pelle et hâche,

Alexander, de 24 ans, do. do. do.

Hy Copper, de 27 ans, charretier, et do. do. do,

Williams, de 24 ans, do. do. do. do.

Samuel, de 27 ans, do. do. do.

Bazile, de 20 ans, charretier, laboureur, et do. do. do.

Davis, de 18 ans, piocheur, bucheron et bonne pelle

Jerry, de 20 ans, do. do. do.

Daniel, de 21 ans, scieur de long, piocheur, et bûcheron.

Pour les conditions et autres informations s'adresser sur les lieux, ou à MM. *Thé. Segond et Elisé Riviere*, à la Nouvelle Orléans.

Si l'habitation et les esclaves ne sont pas vendus à l'amiable d'ici au 25 mai courant, les esclaves seront le dit 25 mai, offerts en vente publique, à la Bourse de *Hewlett, et à l'heure de midi*, par Messrs. Tricou et Canonge, encanteurs, aux conditions suivantes :

Un an de crédit, en billets payables au domicile de la Banque de la Louisiane *en cette ville*, endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente se passeront en l'étude de Gustave Legardeur, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8 mai

SUCRE BLANC de la Havane, à un escalin la livre ;

Beau et bon Café, à un escalin la livre ;

Beau et bon Thé, à une piastre la livre ;

Bon Vin à 4 escalins le galion, Rum imitation Jamaique à 4 escalins le galion ; on ne vend pas moins de 2 gallons à la fois ;

Liqueurs de la Martinique, vieux vins pour les malades; Champagne, Grave, Frontignan, &c.

Plomb, poudre, fusils de chasse, balles, pistolets, canons, vieille eau-de-cologne, clinquaillerie de tout genre et véritable remède de Le Roy, tant liquide qu'en pillules, au magasin

d'ANT. MICHOUD,

21 mai — encoignure Levée et Ursulines.

VINS—100 paniers vin de Champagne, 100 caisses de vin de Bourgogne mousseux; 10 pipes de 8 ans de vin le Madère de choix; 150 tonneaux de vin de Marseille; 20 barils de vin imitation de Madère; 100 caisses de vin de Bordeaux; le tout ayant droit au drawback, à vendre par

4 avril — A. QUERTIER & BOUTIN.

MAGASIN DE MARBRES DE CHEMINEE,

Rue Bienville No. 59.

LES soussignés reçoivent des manufactures de New York et tiendront constamment en vente un assortiment générale de montures de cheminée en marbre d'un travail superieur et des modèles les plus nouveaux, des meilleurs marbres égptiens, Italiens, Irlandais et Americains. Aussi des monument, tombes et pierres tumulaires, des seuils et linteaux *moulés simples*; des façades de marbres, des pierres de foyers et de limites; du platre de Paris ; du *ciment* hydraulique et Romain ; avec un assortiment superbe de grilles montés en bronze et simples, sur les patrons les plus nouveaux et les plus à comode, avec des trumeaux et garde-feux; le tout a des prix tiès modérés. Ils ont des ouvriers du premier ordre pour écrire les inscriptions et fixer les ouvrages ci-dessus.

JAMES KAIN.
JOHN STROUD

De l'ancienne raison de société François & James Kain.

23 janv

TRAITES sur France, à vendre par

24 av — J. MAGER.

SAMUEL RISK, *Fondeur et Tourneur* en cuivre, plombier et machiniste, rue du Maine, No. 32, a l'honneur d'informer le public, qu'il est prêt à exécuter toutes commandes dans son état avec *promptitude* et netteté, fontes en cuivre de toutes formes, travaux de machines à feu, pompes de toutes grandeurs et de toutes formes, avec des valves patentées, exécutés d'après les derniers modèles, doubles écrous, appareils de fontaines, de bains et d'eau de soda, montures de pupitres, livres et comptoirs, plaques de portes, baguettes de rideaux et escaliers—répare aussi les chandeliers et lampes et généralement nettoie et bronze tous ces articles à des prix modérés, 4 mai—6m.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testaments.*—Mardi, 11 juin 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Mme. Césaire St. Amant, décédée épouse de Gatien Mortimer, les deux esclaves ci-après décrits, savoir :

MARY, négresse âgée d'environ 30 ans, bonne cuisinière, un peu blanchisseuse et bonne domestique.

JOHN, son fils, négrillon âgé d'environ 13 ans.

Conditions de la vente: un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour. W. F. C. DUPLESSIS, *rég.*

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant H. Pédesclaux, notaire public, aux frais des acquéreurs.

8 mai.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 11 juin 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Félicité Fagiasco, f. c. l., la propriété ci-après décrite, savoir :

Un Terrain situé dans la rue St. Pierre, entre les rues Dauphine et Bourbon, mesurant environ 30 pieds de face à la rue St. Pierre, sur environ 70 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.

Conditions de la vente : Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour,

W. F. C. DUPLESSIS, régister.

N. B. L'acte de vente passé en l'étude de H. Pédesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 9 mai

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 13 juin 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu John Penrice, les esclaves ci-après décrits, savoir:

JOHN, mulâtre, âgé d'environ 27 ans, DINAH, négresse, âgée d'environ 40 ans, et son enfant mâle Hendersson, âgé d'environ 11 ans, GLOUCESTER, nègre âgé d'environ 15 ans, et GEORGE, nègre âgé d'environ 19 ans.

Conditions de la vente—4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,

W. F. C. DUPLESSIS Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 11 mai

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 13 juin 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, à la folle enchère de Dorestan Ferstall h. c. l. conformément à l'article 2579 du code civil, et pour compte de la succession de feu Alexis Andry h. c. l. la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain situé dans le faubourg Marigny, mesurant 60 pieds de face à la rue du Craps, entre les rues des Français et de l'Union, sur 120 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses qui sont dessus

Conditions : Un quart comptant, et le reste en trois termes égaux de 6, 12 et 18 mois, en billets par coupons endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

W. F. C. DUPLESSIS, régister.

N. B. L'acte de vente sera passé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 11 mai.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 25 juin 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Dame Marguerite Landreaux, décédée veuve du sieur Julien Vienne, la propriété ci-après décrit, savoir :

Un LOT DE TERRE situé au bayou St. Jean, de forme irrégulière, courant sur la profondeur, mesurant 2 arpents 20 pieds face au bayou, sur 10 arpents 14 toises de profondeur, borné par les propriétés de Jarreau, et des héritiers d'Hébécourt, Alpuente et Macarty, et ayant à peu près une superficie de 31 arpens, ensemble deux maisons de maître, existant sur le dit lot de terre, l'une haute et l'autre basse, cuisine hangard &c.

Conditions de la vente : 1, 2, 3, 4 et 5 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale; et divisés par coupons, ainsi qu'il conviendra à l'administrateur de la susdite succession.

Par ordre de la cour.

W. F. C. DUPLESSIS, *rég.*

N. B. L'acte de vente sera passé par Félix de Armas, not. public, aux frais de l'acquéreur. 20 mai

COUR DES PREUVES—*Vente par le register des Testamens*—Lundi, 1er. juillet 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feue Suzette Castanedo f. c. l. la propriété foncière et l'esclave ci-après décrite, savoir :

Un terrain situé en cette ville, rue Dauphine, entre les rues de l'Hôpital et des Ursulines, No. 42, ayant trente pieds de face à la rue Dauphine, sur soixante de profondeur, ensemble la maison en briquetée entre poteaux couverte en bardeaux, composée de quatre chambres et galerie, et autres dépendances.

Une esclave orpheline, nommée Euprasie de 15 mois.

Conditions : l'esclave comptant, et le terrain, ensemble les bâtisses, un tiers comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour,

31 mai — W. F. C. DUPLESSIS, Rég.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 25 juin 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Marie Françoise Le Vilet, et de la communauté qui a existé entre elle et feu Patrice Albrier, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un Terrain situé au faubourg Marigny, rue Casacalvo, entre les rues Mandeville et d'Espagne, mesurant 35 pieds de face à la rue Casacalvo, sur 120 pieds de profondeur, sur lequel se trouve une maison basse, cuisine &c.

Conditions de la vente : Un quart comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour.

W. F. C DUPLESSIS,

23 mai — régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 21 juin, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Agathe Duclosange f. c. l. les propriétés foncières ci-après décrites, savoir :

1°. Un terrain de forme triangulaire, situé dans l'ile No. 13, du faubourg Saulet, formant encoignure aux rue St. Barthélemy et des Magasins, ayant environ 60 pieds de face à la rue des Magasins, et 120 pieds ou environ de profondeur et face à la rue St. Barthelemy ; ensemble les bâtisses qui sont dessus.

2°. Une portion de terrain de forme triangulaire, situé dans l'ilet No. 16, du faubourg Delord, attenant au précédent, et fesant face à la rue des Magasins, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent ; la dite propriété sera vendue conformément à un plan, qui sera exposé à la Bourse, avant la vente.

Conditions de la vente : 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

Par ordre de la cour,

W. F. C. DUPLESSIS, régister.

N. B. Les actes vente seront passés pardevant Wm. Boswell, notaire public, aux frais des acquéreurs.

17 mai

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 28 juin 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu W. Adams, un nègre nommé Willis, âgé d'environ 30 ans, charretier et nègre de journée, ayant été une fois convaincu de vol.

Conditions de la vente : 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction et portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la Cour,

28 mai — W. F. C. DUPLESSIS, *rég.*

COUR DES PREUVES—*Vente par le régister des Testamens.*—Jeudi, 13 juin 1833, à dix heures du matin, il sera vendu au ci-devant domicile de feue Marie Gervais, veuve Jacques Larcheveque dit Larche, rue Louis, entre les rues Dauphine et Bourgogne, une quantité considérable de marchandises sèches, meubles meublans, et autres effets, appartenant à la succession de la défunte.

Conditions : Toute somme de $100 et audessous payable comptant et toute somme audessus de $100 payable à 60 jours de crédit, en billets endossés à satisfaction.

Par ordre de la cour,

1er juin — W. F. C. DUPLESSIS *rég*

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 18 juin 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de Dorothée Chabert, décédée épouse de Bernard Cabirac, une petite mulâtresse nommée Elvira, âgée d'environ onze ans. Conditions de la vente : comptant.

Par ordre de la cour,

15 mai — W. F. C. DUPLESSIS Rég.

COUR DES PREUVES—Vente par le Régister des Testaments.—Jeudi, 28 juin 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Isaac Baldwin, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un demi-terrain formant l'encoignure *ouest des rues* du Canal et Carondelet, mesurant environ 30 pieds de face à la rue du Canal, sur *environ* 122 pieds 3 pouces de profondeur et face à la rue Carondelet, ensemble les améliorations *et matériaux qui s'y trouvent* ; la dite propriété vendue sujette à un contrat pour bâtir une maison, fait par le défunt et M. Twogood, l'acquéreur prenant le dit contrat comme partie de la vente, comme s'il avait été fait originairement par l'entrepreneur et lui, dit acquéreur, de manière à ce que la succession du dit défunt ne soit pas tenue de payer au dit Twogood aucunes charges, dépenses ou dommages résultant du dit contrat, soit pour ouvrage fait, matériaux fournis, ou autrement. On pourra voir le plan de la bâtisse et s'instruire de la nature du contrat en s'adressant à l'entrepreneur M. Twogood.

Conditions de la vente: La susdite propriété payable à un crédit d'un, deux et trois ans, à dater du 9 mars passé, en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Par ordre de la cour,

24 mai — W. F. C. DUPLESSIS Rég.

ACAJOU.—Une partie d'ACAJOU choisi pour ce marché, en déchargement du navire Cincinnati, à vendre par

7 mai — B. BOOTH & Co.

TRAITES SUR FRANCE, à vendre par

4 juin — J. MAGER.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testaments.*—Jeudi, 20 juin 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Burbank, les esclaves et propriétés foncières ci-après décrits, savoir :

ESCLAVES :

1°. JACK, mulâtre âgé de 19 ans, peintre ; 2°. Jacob, nègre âgé de 20 ans, peintre ; 3°. Samuel, nègre âgé de 26 ans, peintre ; 4°. Ben, nègre âgé de 15 ans, peintre ; 5°. Fanny, négresse âgée de 23 ans, et ses deux enfants, Charles de 7 ans et Jacob de 5 mois ; 6°. Judy, négresse de 17 ans, domestique de maison, cuisinière et blanchisseuse et son enfant Liddy de 6 mois ; 7°. Bella, mulâtresse âgée d'environ 65 ans.

PROPRIETES FONCIERES.

1°. Un TERRAIN situé dans la rue du Bassin, entre les rues Bienville et Conti, mesurant 60 pieds de face du côté N. O. de la rue du Bassin, et ayant une profondeur qui s'étend jusqu'à la rue Franklin, ensemble les hangards, entourages et autres dépendances qui s'y trouvent.

2°. Trois Terrains situés dans le faubourg Marigny, désignés sous les Nos. 5, 6 et 11 de l'ilet No. 96.

Conditions de la vente: *Les esclaves et les propriétés foncières, payables à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.*

Par ordre de la Cour,

W. F. C. DUPLESSIS, *rég.*

N. B. Les actes de vente seront passés chez C. Pollock, not. pub., aux frais des acquéreurs. 18 mai.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 27 juin 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu John C. Wallace, un esclave nommé Douglass.

Conditions de la vente: six mois de crédit, en un billet endossé à *satisfaction et portant* hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,

24 mai — W. F. C. DUPLESSIS, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 2 juillet 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Walter Williams, les deux esclaves ci après décrits, savoir :

Un nègre nommé ABRAHAM, âgé d'environ 28 ans, et une négresse nommée VINEY, âgée d'environ 28 ans.

Conditions de la vente :—Six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la Cour,

30 mai — W. F. C. DUPLESSIS, rég.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Register des Testamens—*Vendredi, 5 juillet 1833* ; j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu *John Jackson*, une négresse nommée Polly, âgée d'environ 21 ans.

Conditions de la vente : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,

3 juin — W. F. C. DUPLESSIS, *rég.*

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testaments*—Vendredi, 5 juillet 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, une mulâtresse nommée Eliza, âgée d'environ 25 ans, appartenant à la succession de feu *Thomas C. Dawson.*

Conditions de la vente—6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, et portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,

3 juin — W. F. C. DUPLESSIS, régister.

COUR DES PREUVES—*Vente par le register des Testamens.*—Vendredi, 14 juin 1833, à dix heures du matin, il sera vendu dans la rue du Canal, No. 34, pour compte de la succession de feu John Penrice, un grand assortiment de caractères d'imprimerie, presses &c. composant l'établissement connu sous le nom de Louisiana Advertiser.

Conditions de la vente—L'imprimerie *sera vendu* en un seul lot, l'acquéreur s'obligeant à payer trois billets, remis par le défunt John Penrice à Peter K. Wagner, dont un de $100 payable le 4 juin 1834, un de $333 33/000 payable à la même époque et l'autre de $1333 33/000 payable à 4 et 8 mois, à dater du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction.

Par ordre de la cour.

3 juin — W. F. C. DUPLESSIS, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens*—Jeudi 20 juin 1833, à 5 heures de l'après-midi, il sera vendu à mon bureau, une pendule, 46 vieilles montres et quelques vieux bijoux appartenant à la succession de feu Joseph Oudin.

Conditions de la vente : comptant.

Par ordre de la cour,

7 juin — W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi 9 juillet 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Philippe Sterlin, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un morceau de terre, situé dans la paroisse de Jefferson, faubourg Plaisance, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, près de la ville de la Nouvelle-Orléans et ayant une superficie d'environ 10 arpents, conformément à un plan fait par L. Bringier, arpenteur général, le 11 avril 1827, et déposé en l'étude de C. Pollock, not. pub.

Conditions de la vente : Un quart comptant, et le reste [illegible] à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour,

7 juin — W. F. C. DUPLESSIS, *rég.*

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu George Moore, et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par le curateur de la dite succession ne serait point homologué et la répartition des fonds faite conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

5 juin — W. F. C. DUPLESSIS, *rég.*

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu William McCullen, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le *compte rendu* par le tuteur du mineur McCullen ne serait point homologué et la répartition des fonds faite conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

5 juin — W. F. C. DUPLESSIS, *rég.*

LE soussigné offre à vendre la cargaison du navire Dublin-Packet, de Marseille, consistant en

500 barriques Vin des marques Bergasse, Ponset et Bel[illegible]

120 barils Vin imitation Madère;
800 caisse Vin Muscat;
50 barils Vinaigre;
100 caisses Savon bleu vif;
839 barils Eau-de-vie de Catalogne de 30 degrés;
100 caisses Liqueurs superfines;
30 " Absinthe de Neufchâtel;
100 " Eau-de-fleurs d'orangers;
700 paniers huile d'Olive, marque Plagnol;
180 caisses Salaisons assortis;
78 balles amandes;
4 jarres Fruits cristalisés;
1 jarre Nongat;
20 caisses fromages d'Hollande;
10 " Pruneau de 50 pobans chacune;
10 jarres Saucissons;
20 " Amandes douces cassées;
10 " do. amères do.
1 " Noix;
1 " Noisettes;
6 balles graines pour oiseaux;
6 pipes Eau-de-vie;
10 balles Bouchons;
300 paniers Bouteilles vides;
200 jarres vides;
1040 chaines d'Ail;

Le tout ayant droit au drawback.

F. H. PETITPAIN,

5 juin — encoignure Chartres et Toulouse.

TIR-AU-PISTOLET.

Sur le bord du Lac, près du chemin-à-coulisses, en allant à la Tour.

LES amateurs de ce genre de plaisir où se développe l'adresse, sont prévenus qu'un établissement où ils peuvent s'exercer à leur aise vient d'être ouvert à la place ci-dessus désignée.

On a tâché de ne rien négliger, tant dans le choix des armes que dans les dispositions de l'établissement, pour que les personnes qui l'honoreront de leur présence soient satisfaites.

L'établissement sera ouvert aux personnes de couleur, les lundis et vendredis de chaque semaine.

Prix du Tir :—On tirera 24 coups pour la piastre, dix pour quatre escalins, et au-dessous, à raison d'un picaillon le coup. 4 juin.—6

1000 BARRIQUES VIN de Marseille à vendre par

4 juin — J. MAGER.

TRAITES sur New-York et Paris, *à vendre* par

4 juin — TH. NICOLET & Co.

SEL—839 sacs gros sel de Liverpool, 513 do. do. fin, à bord du navire Antioch, à vendre par

6 juin — B BOOTH & CO.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par

10 mai — I. OGDEN & CO.

MELASSE.—Les soussignés offrent à vendre, 200 boucauts de Melasse, qu'ils recevront dans dix jours

TOURNE & BECKWITH,

16 mai — Nouvelle Levée, No. 15

2000 LIVRES Orge Perlé, bien frais et en barils bien conditionnés, en débarquement et à vendre par — DUCONGE et PEYCHAUD,

11 mai — rue de Chartres, No. 89.

HUILE DE PALMACHRISTI ET CIRE 7 barils d'huile de palmachristi et 1500 livres de cire. En vente chez

17 mai — GRAY, DURRIVE & C°.

DOMESTIQUE.

ON demande à louer un nègre ou un mulâtre, bien au fait du service et d'une tenue propre et décente. On préférerait un mulâtre, s'adresser à

Mr. GRANET, rue Royale,

21 mai — au coin de la rue St. Philippe

LES soussignés offrent à vendre, [illegible]

[illegible] Brick Vénus de Marseille,
5,000 sangsues de choix,
115 onces essence de rose du Levant ;
50 do. do. do. Neroly pure ;
[illegible] do. huile de Bergamotte do.
25 do. do. de Limon.

31 mai — H. BONNABEL & FRERE.

LE soussigné offre à vendre les articles suivants, à des conditions avantageuses :

150 paniers Guignolet de première qualité,
80 barriques Vin de Bordeaux, de qualités assorties,
200 caisses dito dito
300 milliers Bouchons,
100 barils Rum des Attakapas,
100 caisses Blanc de baleine, Nos. 4, 5 et 6,
200 dito Amidon,
300 dito Savon de la marque *James Blake & Co.*
300 dito Chandelles de suif, dito
1000 rames Papier gris.

F. H. PETITPAIN,

27 mai — encoignure Chartres et Toulouse

RECUS par les derniers arrivages d'Angleterre et à vendre par le soussigné, au No. 55, rue de la Levée. Fers à repasser, fil de fer et de cuivre ; Pots d'étain, porte bouteilles, cercles en cuivre et en feuille; Boîtes en ferblanc *vernissées* pour papiers, avec des serrures patentées; Grecques à café (plaques) de diverses grandeurs; Poignées de rideaux, ratières et sourrissières en fil de fer; Serrures patentées, pour bureaux, tiroirs, coffres, buffets, *et malles*; Colliers et chaines pour chiens, poires à poudre en cuivre; Eperons plaqués et en cuivre à la Survarrow; Filières à coussinets assorties, pantures courbées à plaques; Razoirs et *couteaux de poche* très-fins; Couteaux de tables et couteaux et fourchettes de toutes qualités; Egoïnes de Spear et C. S., Fers à repasser pour enfants; Couteaux et *caballes* de boucher, ossortis, Loquets de *toutes qualités*; Tenoux anglais, façon française, de toutes grandeurs; Moulins à café de Park, *extra-fins*, *Moulins* à café, carrés; Clés à vis assorties de 10 à 20 pouces, très-fortes; Limes pour *forgerons, égoïnes*, passepartout, scies de moulin &c., Compas de proportion et compas à ressorts, rappes à chevaux; Rappes fines, pour ébénistes, bouilloires et poissonnières; Casseroles plates et rondes, *marteaux d'ingénieurs*; Moulins à maïs de Park et de Corn de Nos. 1 à 10; Tilles, haches et cassetêtes pour tonneliers et charpentiers; Pitons de lits, roulettes en fer, compas de proportion, pour les charpentiers de navires; Anneaux et boutons en cuivre à vis; guimbardes en cuivre et en fer, vis à bois, assorties, Bigornes de tonneliers, rivets de tonneliers; Cadenas en cuivre et en fer de toutes grandeurs *et qualités*; Truelles à maçons de Brades, ciseaux et gouges d'ébénistes et charpentiers; *Mortiers en fer* et en cuivre avec pilons; Soupières, planies, balances en cuivre étamé assorties de 12 à 16 *pouces*; Roulettes à chassés; loquets, polis et vernissés; Grils très-forts, assortis de 10 à 18 lames, faucilles No. 1 à 4; Poêles à frire de toutes qualités, couplets pour coffres &c.; Poignées en cristal, plaquées ; Anneaux de rideaux en fer et en cuivre ; avec un assortiment général de Fournitures de navires et de clincaillerie. Aussi de Philadelphie et New-York. Un assortiment de peinture blanche et de *couleurs diverses* poil à enduire en barils et en boucauds, colle-forte américaine braie, goudron et résine.

16 av — F. PASCAL.

A VENDRE.—Un petit envoi de Chapeaux de Livourne, propres aux marchés du Mexique, qu'on laissera à bon marché. Aussi, une quantité d'Aiguilles fines en boites de dix milliers.

S. EVERITT,

18 mai — rue St Louis, No 10

60 BARILS melasse de Raffinerie, propre à l'usage des familles et à l'approvisionnement des bâtiments, à vendre par

JEANFREAU, rue de la Levée, No. 47,

17 mai—3 — faubourg Marigny.

RECU par le navire Cécilia de Nantes, 200 douzaines paniers et demi-paniers guignolet d'Angers; 500 boites Sardines à l'huile, importés et à vendre par

CARRIERE & BORDUZAT,

17 mai — rue St. Louis, No. 11.

AVIS.—Toutes les personnes qui ont des réclamations à faire contre la succession de feu Thomas Caldwell sont requises de les présenter à la soussignée, pour en obtenir le réglement ; et celles auxquelles la succession peut devoir sont également requises d'avoir à payer immédiatement à la soussignée.

27 mai—6,3ps — L. A. CALDWELL.

ETAT DE LA LOUISIANE.

ON désirerait avoir un armurier à l'arsenal; pour plus amples informations, s'adresser à l'adjudant-général.

25 mai — FRANCOIS GAIENNE.

Bureau de la Compagnie du Chemin-à-Coulisses et Carrollton de la Nouvelle-Orléans.—23 avril 1833.

LA compagnie a transporté son bureau au No. 18, rue du Camp, où les souscriptions au fond capital de la dite compagnie seront reçues conformément à la 9e. section de la Chartre, tous les jours, les dimanches exceptés, jusqu'au 22 juin inclusivement.

Par ordre des Commissaires,

24 av — J. F. GENEPES, sect.

MESSIEURS J. & J. DARRAMON offrent à vendre 124 jusqu'à 21-4 Napes en damassé double, de la fabrique de James Wilson ; Services de table avec 18 serviettes à la nape de 14-4 ; Piqué blanc, sur [illegible]; [illegible] Batistes 4-4 [illegible] pour hommes et femmes, do. en véritable peau de chevreau, pour do; Bas [illegible] superfins; ils ont tous les jours un assortiment complet de marchandises françaises, arrivés à New-York par le paquebot François Ier. étant en relation avec des maisons des plus [illegible] en France [illegible] continuellement des marchandises directement [illegible] commandes, sur lesquelles ils ne chargent qu'une commission reguliere. 11 mai.

TRAITES SUR FRANCE, à vendre par

18 mai — P. J. TRICOU.

DIX piastres de récompense seront données à quiconque ramènera à la soussignée ou fera loger dans une des geôles de cet Etat, la négresse HANNAH, absente depuis plusieurs jours de chez Elizabeth Norwood, sa maîtresse.

J. & J. DARRAMON,

18 mai — rue de Chartres, No. 25

Pendules et Articles de Joaillerie.

LE soussigné *vient de recevoir* par le navire Archer de Philadelphie, et le navire St. Louis de New-York, Plusieurs belles Pendules, des parures de perles, des boucles d'oreilles de Turquoise et de Corail, des bagues &c. &c.

LOUIS MUH,

Rue de Chartres No. 113

Aussi, en magasin environ 80 mille cigares de Campêche de bonne qualité. 4 mai

ARDOISES A VENDRE:—2,300 Ardoises *dites de Duchesse*, 9600 dito petites, 1500 dito petites comtesses, en déchargement du Wm. Shank, et en vente chez

24 avril — THEOD. NICOLET & Co.

A LOUER le 1er. mai, le *magasin* dans la rue Gravier, No. 24, s'adresser à

WILLIAM H. MORGAN,

24 avril — rue du Camp, No. 39.

MOUSSELINES imprimées, manufacturées à Londres et d'un *nouveau goût*; do. batistes et indiennes, do. bas de soie; *moleskins* patentés, noirs et en couleurs assorties, pour *femmes*; do. imprimés très-joli article pour pantalons ; velours imprimés, &c. le tout reçu par le navire Rachel, de Liverpool, ayant droit au drawback, et à vendre à des conditions raisonnables, par

HARRISON, BROWN & CO,

17 av — rue Royale, No. 117.

BANQUE DE CITE,
Nouvelle-Orléans, 26 avril 1833.

LES actionnaires de cette Institution *sont prévenus* que le dernier paiement de vingt piastres par action devra être effectué le 1er, *juin prochain*, ou les dix jours suivans ; et que d'après la seconde section de la charte, les actionnaires qui *manqueront* d'acquitter aucun des termes prescrits pour le paiement des actions, perdront toutes les sommes qu'ils pourraient avoir payées antérieurement.

27 av — H. LAVERGNE, caissier.

MESSIEURS J. & P. DARAMON reçoivent par le Nashville 200 douz. mouchoirs batiste de tout genre, canezous et fiorellas, broderie de Paris, robes en bobinet, do. 2 balles étamines superfines; 4 caisses toiles cirées. 22 mai.

SERRURES FRANCAISES en débarquement du navire Carolinian, de Marseille, et à vendre par les soussignés—10 caisses serrures de 4 à 12 pouces.

P. E. & O. SORBE,

11 mai — rue Royale, No. 118.

DEPOT DE VOITURES.

Rue de la Douane, Nos. 12 & 14.

RECU par les navires John Linton et Cincinnati, 3 jolies voitures légères, 2 barrouches, à un cheval, gigs &c. Aussi en magasin, *voitures, gigs*, barrouches, 2 chariots, 2 jolis tilburies, phaeton, sulkies, &c., en vente à bon marché au *comptant*, ou en bons billets de ville.

11 mai — M. WALTON.

A VENDRE.—200 yards de pierres plates, s'adresser rue Ste. Anne, No. 86, à

JOSEPH M. FERNANDEZ

De plus 30,000 Briques du Nord, pour carrelage.

24 avril☞

W. FADEUILHE, *Tapissier*, rue de Chartres, No. 137, et rue de la Douane, No. 13, a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient de recevoir directement de Paris, un très-joli assortiment de Papier peint et Bordures ; *en outre*, on trouvera dans les deux magasins, des Ornements dorés, Franges et Gallons en soie, Matelats de toutes grandeurs, Chaises en grande variété, Plumes vives de première qualité, Etoffes de crin, Velours, Dutreck, 50 douz. Cartons pour chapeaux de dames, et en général tout autre objet que l'on tient dans *un pareil établissement.* 24 avril

MEUBLES A BON MARCHE.

LE soussigné offre de vendre le restant de son fonds de meubles à des prix fort bas. Il consistent en buffets, secretaires, bureaux, commodes, sofas, tables, bois de lits, miroirs, chaises de tout genre.—Les personnes qui désireraient acheter trouveront de leur intérêt de venir à son établissement, pouvant compter sur des articles excellents et à bas prix.

GEO. WITNEY,

25 mars — Rue de la Douane, No. 21,

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. LEVY & WHITING.

MARDI, 2 juillet, il sera vendu par ordre de la Cour de Paroisse, sur demande de D. M. Duanguin, syndic des créanciers de Francis McManus, débiteur absent, à la Bourse Hewlett, à midi, la propriété suivante : un TERRAIN, situé rue Foucher, entre les rues Julie et St. Joseph, faubourg [illegible]. [illegible] bâtisses qui sont dessus, mesurant 27 pieds 4 pouces de face sur 100 de profondeur.

Conditions : $3000 comptant, le reste payable le 25 février 1834, en un billet endossé à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé chez O. de Armas, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 20 mai.

Propriété de valeur à vendre.

PAR TRICOU & CANONGE.

PAR ordre des syndics des créanciers de H. W. Palfrey et Palfrey, Dyson & Co., il sera vendu à la Bourse Hewlett, lundi, 1er. juillet, à midi,

1°. Un Terrain, ayant 175 pieds 8 pouces de face sur la rue Carondelet, 206 pieds 4 pouces sur la rue Gravier, et 205 pieds 5 pouces sur la rue de l'Union et ouvrant dans la profondeur de 196 pieds 9 pouces avec les bâtisses qui sont dessus consistant en magasins en briques, une machine à vapeur de la force de 26 chevaux et 3 presses à coton à double vis attachés à l'entrepôt.

Conditions: 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets portant un intérêt à 10 pour 100 par an à partir du jour de la vente, à quels époques la livraison de lieux sera faite et l'acquéreur peut se réserver le privilége de racheter ses billets ou aucun d'eux avant le 1er. Javier 1833 aux même taux d'intérêt.

2°. Un Terrain attenant au précédent ayant 92 pieds 9 pouces de face sur la rue Gravier et 160 pieds de profondeur avec les *améliorations* qui sont dessus consistant en deux fortes maisons d'habitation en charpente, cuisines, &c.

Conditions: 15 et 24 mois de crédit, les billets portant un intérêt jusqu'au paiement de 10 pour cent par an, à partir du 6 juin 1834, à qu'elle époque la livraison des dites lieux sera faite, mais la propriété demeurera aux risques de l'acquéreur dès qu'elle aura été adjugée et il aura le privilége de payer les billets le 6 juin 1834, sans intérêt.

Les maisons sont assurées pour $6000 jusqu'au 2 août prochain et la police sera transférée à l'acquéreur.

Un plan des lots et des bâtisses fait par C. F. Zimpel, député voyer, sera exposé à la Bourse.

3°. 2 bancs dans l'Eglise Episcopale, Nos. 59 et 69. Conditions : 4 mois de crédit.

De plus: 15 beaux Esclaves, savoir :

4°. *Phillis*, excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bonne domestique de maison et ses deux enfants, Nancy, négritte de 10 ans, propre à tous ouvrages de maison et Amélie, âgée de 6 ans.

5°. *Sam*, domestique de maison, âgée de 15 ans.

6°. *Mary*, cuisinière de la presse à coton, et blanchisseuse, âgée de 40 ans.

7°. *Isaac*, ingénieur, forgeron et maréchal.

8°. *Michael*, ingénieur, [illegible] et pressier.

9°. *Willis*, pressier, charretier et domestique de maison.

10°. *Paul*, pressier et charretier.

11°. *Bob*, pressier.

12°. *Kit*, chauffeur et charretier.

13°. *Goodman*, chauffeur et charretier.

14°. *Charles*, pressier et ouvrier.

15°. *Ice*, chauffeur pressier et ouvrier.

16°. *Joe*, palfrenier. 17°. *Tom*, chauffeur et pressier.

Conditions, pour les Esclaves : 1 et 2 ans de crédit, sans intérêt. *Les billets* pour toutes les propriétés ci dessus doivent être endossés à la satisfaction des syndics et divisés en telles sommes qu'ils seront demandé avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. La nécessité de clore les affaires de la succession avant l'échéance des billets, les syndics ne garantiront que le titre les esclaves mais ils contiendront tous détails à leur sujet quand ils en seront requis.

Aussi, mardi, 2 juillet 1832, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Carondelet et Gravier, 1 presse à coton à double vis, complète, 1 do. une à piète, 1 presse hydraulique incomplète, 1 presse à bras complète, 3 paires de balances à patente, des chevaux, drays, outils de forgeron et d'ingénieur, meubles de comptoir, &c.

Conditions : Toutes sommes au-dessous de $100 comptant, de $100 à $300 à 60 jours et au dessus de $300, à 4 mois, en billets endossés à satisfaction.

Les actes de vente seront passés chez T. Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs.

J. W. ZACHARIE, }
29 mai — H. W. PALFREY. } Syndics.

PAR J. LEVY & WHITING.

VENTE DE 2 TERRAINS DE GRANDE VALEUR.

SAMEDI, 15 juin prochain, par ordre de [illegible] syndic des créanciers de François McManus, [illegible] vendus à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, à midi, deux lots de terre de prix, situés en coin des rues Celeste et Levée, faubourg Annonciation, marqués par les numéros 1 et 2 ainsi qu'il appert par le plan fait par M. Joseph Pilié, arpenteur de la ville, daté le 15 avril 1831, et déposé au Bureau de M. Wm. Christy, notaire public.

Le lot No. 1, a 24 pieds de face sur la rue de la Levée, sur 120 de profondeur sur la rue Céleste, [illegible].

Le lot No. 2, [illegible] premier, a 25 pieds 8 pouces de front sur la rue de la Levée, sur 120 pieds de profondeur,

Les [illegible] vendus séparément, un tiers du [illegible] payable le 14 [illegible] payable le 14 de février 1835, garantis par hypothèque [illegible] billets endossés à satisfaction.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 18 mai

CATOLICON VEGETAL DE W. W. POTTER

SANS pareil pour la guérison des maladies scrofuleuses, des douleurs et enflures des os, rhumatismes syphiliques; la faiblesse résultant de l'intempérance et de la dissipation, les ulcères invétérés, les taches sur la peau et le visage, les boutons et toutes maladies cutanées. Les demandes considérables qu'on nous a faites de cette médecine sans pareille, depuis 3 ans, et qui augmentent chaque jour sont une preuve suffisante de sa supériorité pour la guérison des maladies ci-dessus. On vient d'en recevoir un nouvel envoi qui est en vente chez les agents.

DUCONGE & PEYCHAUD,

18 fév — rue de Chartres, No. 89.

AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIERS

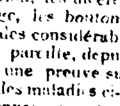

ET AUX AMATEURS DE FLEURS.

Les soussignés agens de
WILLIAM PRINCE ET FILS,
PROPRIETAIRES DU

Jardin botanique Linnéen

à Flushing, près de New-York.

ANNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordres qu'on leur seront adressés par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines, &c.

Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude et dans le plus bref délai. S'adresser à

DUCONGE & PEYCHAUD,

agents, rue de Chartres, No. 89.

N.B. On délivrera gratis des Catalogues périodiques.

28 nov.—6m

VINS de Cette et de Catalogne, le premier en quarts de barrique, et le dernier en barils indiens, en débarquement et à vendre par

11 mai — LINCOLN & GREEN.

IL a été conduit à la prison de la paroisse Jefferson, une négresse nommée SERREBONNE, se disant appartenir à M. J. Wilson. Son maître est prié de la réclamer en se conformant à la loi.

Aussi, une petite négresse nommée MARY, appartenant à M. Grmon.

Les nègres nommés PHILIPPE et ALEXANDRE, appartenant tous deux à M. J. F. Boil, de la Nouvelle Orléans.

VICTOR PICAUD, geolier.

27 avril—*

THOMAS C. NICHOLLS, avocat, se chargera de recouvrements et autres affaires relatives à sa profession, dans la paroisse d'Iberville et dans celles du second district judiciaire, composées de St. Jacques, l'Ascension, l'Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

On peut le trouver pendant la session de la législature de la chambre des représentans et à Donaldsonville le reste du temps. mars☞

VINS—Malaga doux et sec, en quarts et en barils indiens; vin de St. Lucar en quarts ; do. de Catalogne en pipes et en barils, dont une partie a droit au drawback, à vendre par

24 mai — LINCOLN & GREEN.

A LOUER.—La maison située rue du Canal, No. 57, jusqu'au 1er. novembre prochain, prendre possession immédiatement, s'adresser à

13 mai — I. OGDEN & CO.

BELLES CHEMISES DU GENRE LE PLUS NOUVEAU.—Reçu un nouvel assortiment de belles chemises du genre le plus nouveau. Aussi de belles chemises ginga pour le voyage.

WM. C. NORRIS,

3 mai — rue de Chartres, No. 38.

SACS DE PITRE.—Vin de Madeire de Gette, ayant droit au drawback, cire blanche, cigarres, cordes à linge, papier de paille, garance, toile à voile en coton, manufacture de Groshe, chapeaux de Castor superfins, camphre fin raffiné, en vente chez

HARRISON, BROWN & CO.

17 av — rue Royale, No. 117.